

L'enseignement des langues de spécialité

Jacques Lethuillier

Volume 27, numéro 4, décembre 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/003486ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/003486ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Lethuillier, J. (1982). L'enseignement des langues de spécialité. *Meta*, 27(4), 453–454. <https://doi.org/10.7202/003486ar>

**L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES DE
SPÉCIALITÉ COMME PRÉPARATION
À LA TRADUCTION TECHNIQUE***

La traduction technique fait l'objet d'un enseignement particulier, car elle porte sur une langue originale, très différente à certains égards de la langue courante. En effet, le discours technique met en œuvre deux systèmes linguistiques fonctionnant en étroite symbiose, dont l'un relève de l'ordre des notions et l'autre de l'ordre de l'expression.

La langue technique propre à une discipline se fonde sur un système notionnel unique, qui la distingue des autres langues de spécialité et qui répond aux besoins de désignation des locuteurs spécialistes. L'objectif de nos cours de langues de spécialité est de faire acquérir une méthode d'apprentissage des vocabulaires techniques aux étudiants désireux de s'orienter vers la traduction technique.

Nous donnons une image de la méthode en présentant le vocabulaire de sujets variés, qui s'apparentent à des domaines du savoir plus ou moins difficiles à aborder et dont la portée est de préférence universelle (informatique, mécanique, etc.). Cette méthode repose sur l'idée que les vocabulaires sont des ensembles finis de termes bien structurés, c'est-à-dire de termes correspondant à des notions qui entretiennent les unes avec les autres des relations plus ou moins simples. Ces relations définissent l'organisation du système notionnel, ... sa cohérence. Il peut s'agir de rapports de générique à spécifique, de rapports d'opposition, de complémentarité, de tout à partie, etc.

* Ont également collaboré à la recherche José Ouimet, Kathryn Green-Painchaud et Alice Icart.

* Résumé d'une communication présentée lors de la session sur «L'autre France: Langue et réalisations scientifiques», Congrès de l'A.A.T.F. New York, 25 au 28 novembre 1982.

La méthode d'apprentissage vise à faire découvrir cette organisation. Elle suppose que l'on réunisse, puis que l'on exploite une documentation adaptée sur le thème à explorer.

La documentation doit satisfaire à plusieurs exigences. En particulier, il est essentiel qu'elle soit :

- valable aux plans de la technique et de la terminologie ;
- la plus actuelle possible ;
- très accessible (synthétique et non redondante, structurée et munie d'instruments de recherche efficaces comme les index).

Une fois la documentation réunie, il reste à l'exploiter. Pourquoi et comment ?

Plusieurs objectifs sont à distinguer. Il s'agit notamment de :

- 1) dégager l'organisation du système notionnel globalement ;
- 2) observer les écarts entre les systèmes notionnels propres à la langue de départ et à la langue d'arrivée, c'est-à-dire observer les différences dans le découpage des espaces conceptuels (lacunes, non-recouvrement des notions) ;
- 3) observer les écarts entre les systèmes de signes propres à chacune des langues (faux amis, polysémie, etc.) ;
- 4) établir des équivalences ou des correspondances entre les moyens d'expression propres à chacune des langues.

Il est plus difficile de préconiser une façon d'exploiter les documents. Toute la question en fait est d'*apprendre à lire* ou, si l'on préfère, d'*apprendre à apprendre*. On ne saurait proposer une méthode qui réglerait le travail d'exploitation des documents dans ses moindres détails. Néanmoins, l'expérience montre qu'il est indispensable, pour orienter la démarche de façon à optimiser l'apprentissage, de faire les recommandations suivantes :

- 1) ne chercher à atteindre qu'un objectif à la fois et donc s'astreindre à faire plusieurs lectures ;
- 2) toujours explorer les documents en allant du général au particulier ;

3) prendre conscience du fait qu'il est rarement possible de saisir toute la portée d'un texte technique à la première lecture et apprendre à ne pas s'en «émouvoir» ;

4) apprendre à distinguer les informations notionnelles fondamentales des informations circonstancielles ;

5) adopter une attitude active : constamment s'interroger sur les rapports qu'entretiennent les unes avec les autres les notions formant le système exploré ;

6) ébaucher des arbres de domaines qui permettront de visualiser ces rapports, de dégager l'organisation du vocabulaire et de renforcer ainsi l'acquisition des nouvelles connaissances.

C'est dans nos cours de traduction technique que nous faisons appliquer aux étudiants la méthode d'apprentissage des langues de spécialité mise de l'avant. Une série de textes portant chacun sur un thème donné est choisie. Tout le groupe devra traduire l'ensemble des textes, mais seule une équipe de deux ou trois étudiants se charge de la préparation relative à un thème donné, qui doit se dérouler selon la méthode. Le travail de préparation se concrétise par la présentation d'un exposé terminologique durant lequel les membres de l'équipe doivent :

- faire ressortir l'organisation du système notionnel (au moyen d'arbres, notamment) ;
- faire état des différences de découpage de l'espace conceptuel entre l'anglais et le français ;
- faire état des différences entre les systèmes de signes utilisés par l'anglais et le français ;
- recenser les différents tours d'expression spécifiques au domaine exploré et établir des équivalences ou des correspondances.

Chaque équipe accompagne son exposé d'une bibliographie sélective commentée, d'un vocabulaire bilingue avec définitions dans la langue d'arrivée et d'arbres traduisant l'organisation du système notionnel.

JACQUES LETHUILLIER